

Déclaration 2561 Déclaration IFU - Millésime 2026

ISACOMPTA CONNECT

Historique de cette documentation

30/12/20	Création de la fiche documentaire.
20/12/23	Mise à jour de la fiche pour le millésime 2024.
20/12/24	Mise à jour de la fiche pour le millésime 2025.
07/01/25	Mise à jour de copies écran dans la fiche.
22/12/25	Mise à jour de la fiche pour le millésime 2026.

SOMMAIRE

1. NOUVEAUTÉS MILLÉSIME 2026.....	3
2. PRÉSENTATION DE LA DÉCLARATION	3
2.1 Qui doit souscrire ?.....	3
2.2 Modalités de déclaration.....	3
3. PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION	5
3.1 Informations complémentaires	5
3.2 Feuille 2561	6
3.3 Feuille 2561 bis.....	9
3.4 Feuille 2561 ter.....	10
3.5 Contrôle de cohérence	11
3.6 Télétransmission.....	12
4. PARAMÉTRAGE DE LA TÉLÉTRANSMISSION	12

Cette fiche documentaire est réalisée avec la version 25.20.009 d'ISACOMPTA CONNECT. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

La liasse 2561 est présente dans ISACOMPTA CONNECT pour les dossiers ayant les caractéristiques suivantes :

- Catégorie de revenu : **Tous**.
- Régime fiscal : **Forfait, Réel Simplifié, Réel Normal, Transitoire, Déclaration contrôlée et Autre**.
- Forme sociétaire : **Société**.

Les établissements payeurs ou teneurs de comptes doivent remplir, pour chaque bénéficiaire de revenus mobiliers ou titulaire de compte-titres, une déclaration 2561 retraçant les paiements de revenus et opérations en capital effectués au cours de l'année civile précédente.

1. NOUVEAUTÉS MILLÉSIME 2026

Aucune modification par rapport au millésime précédent (uniquement une mise à jour des copyrights, numéros de CERFA et année).

2. PRÉSENTATION DE LA DÉCLARATION

2.1 Qui doit souscrire ?

La déclaration 2561 doit être souscrite par toute personne ou organisme effectuant :

- Un paiement de revenus d'actions, parts sociales, obligations, créances, dépôts, cautionnements, comptes courants, bons et contrats de capitalisation.
- Une opération à déclarer portant sur les actions, les plans d'épargne populaire, les plans d'épargne retraite, les fonds salariaux, les sociétés de capital-risque, les fonds communs de placement à risque, le marché à terme et les autres titres négociables.

L'obligation de déclaration concerne donc l'établissement payeur, c'est-à-dire soit le débiteur des revenus, soit la personne assurant le paiement des revenus au bénéficiaire en qualité d'intermédiaire.

Il s'agit notamment des établissements de crédit, des comptables publics, des sociétés d'assurances sur la vie ou de capitalisation, des organismes auprès desquels sont ouverts des Plans d'épargne Populaire (PEP), des Plans d'Epargne en Action (PEA) ou des Plans d'Epargne Retraite Populaire (PERP), des sociétés pour leurs propres distributions, des sociétés de personnes ou assimilées relevant de l'article 8 du CGI qui encaissent des revenus mobiliers imposables au nom des associés, des débiteurs pour les revenus de créances et produits assimilés, des sociétés de bourse, des gérants ou dépositaires des Fonds Communs de Placement (FCP) et certains intermédiaires tels que les notaires.

Toute personne ayant encaissé des revenus pour compte de tiers sans révéler au payeur l'identité du bénéficiaire réel des produits est également tenue de fournir une déclaration 2561.

2.2 Modalités de déclaration

La déclaration IFU est une déclaration normalisée, annuelle et millésimée.

Exemple :

Les revenus de l'année 2025 doivent être déclarés sur l'imprimé de 2026 et non pas sur l'imprimé de 2025.

L'utilisation du mauvais imprimé pourra être considérée comme un défaut de déclaration.

La déclaration comporte 3 feuillets :

- Feuille 2561 : Comprend les opérations ou les produits les plus courants :

- Produits de placement à revenu fixe.
- Montant brut à déclarer.
- Revenus soumis à prélèvement libératoire.
- Cessions de valeurs mobilières.
- Plan épargne en actions.
- Produits pour lesquels les prélèvements sociaux ont déjà été appliqués.
- Produits des mini bons et des prêts dans le cadre du placement participatif.
- Épargne retraite.
- Crédit d'impôt.
- Produits des contrats d'assurance vie et produits assimilés.
- Plan d'épargne populaire.
- Frais.
- Dispositions « DE RUYTER ».
- Échanges directive Européenne « DAC1 ».

- Feuille 2561 bis : Comprend les opérations ou produits suivants :

- Profits réalisés sur les instruments financiers à terme.
- Plan d'Épargne en Actions - PME.
- Fonds communs de placement à risque (FCPR) et Fonds professionnels de capital investissement.
- Fonds de placement immobilier (FPI).
- Société de capital-risque (régime spécial).
- « CARRIED INTEREST » (article 242 ter C du CGI).
- Bon de caisse et de capitalisation.
- Cession des bons ou contrats de capitalisation.
- Plan d'épargne avenir climat (PEAC).

- Feuille 2561 ter : Justificatif de l'avoir fiscal remis au client du déclarant pour information à reporter sur sa déclaration d'impôt sur le revenu.

La déclaration doit regrouper l'ensemble des opérations effectuées par un même client chez un même établissement payeur.

Cette règle admet les 2 exceptions ci-après :

- Séparation des comptes personnels et professionnels.
- Sur demande des sociétés intéressées, établissement d'une déclaration particulière pour les produits des filiales qui ne sont pas retenus pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés dû par la société mère.

Date et lieu de dépôt :

L'ensemble des déclarations individuelles établies au titre de l'année civile précédente doit être déposé en une seule fois, au plus tard le **15 février** de l'année suivant celle des revenus concernés, auprès de la Direction générale des impôts (Service Tiers Déclarant) dont dépend le principal établissement du déclarant ou, à défaut, son domicile.



Obligation de télétransmission des déclarations 2561

Les **dépôts papier** des déclarations 2561 **ne sont plus acceptés depuis le 1er janvier 2018.**

3. PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION

3.1 Informations complémentaires

Onglet *Liasses fiscales*, sélection de la déclaration 2561 et bouton **Infos compl.**

Affichage des associés de la fiche client ISAGI CONNECT :

Liste des associés

Nom de l'associé ou raison sociale	Prénom de l'associé	Edition et Télétransmission O / N ?	Code bénéficiaire
M. FRET Jack	Jack	☒	B

Par défaut, aucun associé n'est sélectionné.

Le cadre 'Liste externe' permet d'ajouter des déclarants non issus de la liste des associés du dossier.

Liste externe au dossier

O/N société	Nom de famille	Prénom	Ed O/N
☒	DEMONSTRATION		☒
☐			☐
☐			☐
☐			☐

Les différentes pages de saisie de la déclaration 2561 sont accessibles après rafraichissement (touche **F5**). Il y aura autant de pages qu'il y a d'associés cochés.

Ne pas oublier de cocher 'Télétransmission vers la DGFIP' ainsi que le type de déclaration : Initiale ou rectificative.

3.2 Feuillet 2561

Premier feuillet 2561 :

Sur la première page, les données relatives au payeur et au bénéficiaire (raison sociale, n° voie, nature de la voie, commune et code postal) sont renseignées automatiquement par reprise de la fiche client ISAGI CONNECT.

DÉSIGNATION DU PAYEUR				INFORMATIONS GÉNÉRALES				
Raison sociale ou nom	ZM	DOSSIER FORMATION						
Complément d'adresse	ZN							
N° de la voie	ZO		Bis, ter, quater...	Code bénéficiaire	AB	B		
Nature et nom de la voie	ZP	RUE DE L'APPRENTISSAGE			Période de référence (MM/JJ)	AQ	1231	
Commune (libellé)	ZQ	BEAUVAIS			Code établissement	BO		
Code postal	ZR	60000			Code guichet	AG		
Bureau distributeur	CR	BERLIN			Référence du compte	AI		
N° SIRET au 31-12-2025	ZS	00000000000000			Nature du compte	AH	3	
N° SIRET au 31-12-2024	ZT				Type de compte	BR	1	
CORRESPONDANT	Norm	ZX	Comptable			Prénom	ZW	Roger
Tél. ZZ		030000000			Courriel	ZY	☒	
DÉSIGNATION DU BÉNÉFICIAIRE				COMPLÉMENT D'IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE				
Nom de famille	ZC	FRET			Date de naissance (AAAA/MM/JJ)	AC	19871223	
Prénoms	ZD	Jack			ou n° SIRET	CU		
ou raison sociale	ZE				Commune de naissance (libellé)	AE	BEAUVAIS	
Complément d'adresse	ZF				Code commune naissance		60057	
N° de la voie	ZG		Bis, ter, quater...	Département naissance (code)	AF	60		
Nature et nom de la voie	ZH	rue de la mairie			Code sexe	AO	1 Masculin	
Commune (libellé)	ZI	BEAUVAIS			Nom d'usage	CT		
Code postal	ZJ	60000	Code commune	60057				

Le **code commune du déclarant** est repris automatiquement de la fiche client ISAGI CONNECT.



Alimentation du code commune du bénéficiaire physique français

DÉSIGNATION DU BÉNÉFICIAIRE			
Nom de famille	ZC	FRET	
Prénoms	ZD	Jack	
ou raison sociale	ZE		
Complément d'adresse	ZF		
N° de la voie	ZG		Bis, ter, quater...
Nature et nom de la voie	ZH	rue de la mairie	
Commune (libellé)	ZI	BEAUVAIS	
Code postal	ZJ	60000	Code commune 60057

Il est alimenté par le numéro INSEE de la commune présent dans la fiche client ISAGI CONNECT (associé / individu).

Identification

Particulier Titre M. Nom * FRET Prénom Jack

Adresse

Pays France Localiser

Adresse rue de la mairie

Complément

Code postal 60000 Commune BEAUVAIS N° INSEE 60057

Cliquez ici pour renseigner les informations complémentaires de distribution

Le numéro INSEE est pré-alimenté lors de la saisie du code postal / commune.

Sur la partie basse de la première page, les données sont à saisir. Certains montants seront repris dans le feuillet 2561 Ter. La zone '**Bureau distributeur du bénéficiaire**' apparaît en informations complémentaires si la case '**Télétransmission de la liasse vers la DGFIP**' est cochée (zone obligatoire pour la télétransmission).

MONTANT BRUT À DÉCLARER				PRODUITS DE PLACEMENT À REVENU FIXE			
Avances, prêts ou acomptes	2TS	AW	0	Gains	2TR	AR	0
Distributions non éligibles à l'abattement de 40%	2TS	AZ	0	Pertes		AS	0
Dont valeurs étrangères		BA	0	PRODUITS DES MINIBONS ET DES PRÊTS DANS LE CADRE DU FINANCEMENT PARTICIPATIF			
Jetons de présence	2TS	BW	0	Produits	2TT	KR	0
Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	2DC	AY	0	Pertes	2TV	KS	0
Produits attachés aux retraits en capital des PER	2TZ	BJ	0	CESSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES			
Revenus ex onérés		BB	0	Montant total des cessions		AN	0
				Soumis aux règles des opérations d'échange ou d'apport de titres		AK	0
REVENUS SOUMIS À PRÉLEVEMENT LIBÉRATOIRE				PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS			
Base du prélèvement	2EE	BN	0	Produits éligibles à l'abattement de 40% des titres non cotés	2FU	BC	0
Montant du prélèvement		BP	0	Produits non éligibles à l'abattement de 40% des titres non cotés	2TS	BQ	0
Etablissement financier européen : base de la retenue de la source		BV	0	Credit d'impôt sur titres non cotés étrangers	8VL	BT	0
PRODUITS POUR LESQUELS LES PRÉLEVEMENTS SOCIAUX ONT DÉJÀ ÉTÉ APPLIQUÉS				Références du plan			
Produits n'ouvrant pas droit à CSG déductible	2CG	BS	0	Date d'ouverture du plan		BE	__/__/__
Produits susceptibles d'ouvrir droit à CSG déductible en cas d'option pour le barème progressif	2BH	DQ	0	Date du premier retrait		BF	__/__/__
Produits ouvrant toujours droit à CSG déductible	2DF	BU	0	En cas de retrait ou clôture avant 5 ans ou PEA en perte	Cumul des versements	BI	0
					Valeur liquidative	BH	0
				Retraits autorisés sur PEA de moins de 5 ans		BM	0
DISPOSITIONS « DE RUYTER »				ÉPARGNE RETRAITE			
Produits déjà soumis au seul prélèvement de solidarité	2DG	BX	0	Cotisations PERP et assimilées	6RS	CV	0
Produits à imposer à la CSG / CRDS	2DI	BZ	0	Cotisations des contrats "Madelin"	6QS	CX	0
PRODUITS DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE ET PRODUITS ASSIMILÉS				Exercice ne coïncidant pas avec l'année civile			
PRODUITS DES CONTRATS DE MOINS DE HUIT ANS				Cotisations plan d'épargne retraite (PER)			
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 soumis au barème	2VY	AV	0	Retraits en capital des PER	1AI	JB	0
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 soumis à PFL	2XX	AX	0	CRÉDIT D'IMPÔT			
Montant du PFL appliqué aux produits des versements effectués avant le 27/09/17		AT	0	Crédit d'impôt restituable	2CK	AJ	0
Produits des versements effectués à compter du 27/09/17	2ZZ	AP	0	Crédit d'impôt non restituable		AA	0
PRODUITS DES CONTRATS DE PLUS DE HUIT ANS				Crédit d'impôt prélèvement			
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 avec abattement soumis au barème	2CH	BG	0	PLAN D'ÉPARGNE POPULAIRE (PEP)			
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 avec abattement soumis à PFL	2DH	AM	0	Références du PEP		BK	__/__/__
Produits des versements effectués à compter du 27/09/17	2UU	AL	0	Date d'ouverture du PEP		BL	__/__/__
ÉCHANGES DIRECTIVE EUROPÉENNE « DAC 1 »				FRAIS			
CONTRATS ET BONS DE CAPITALISATION ET PLACEMENTS DE MÊME NATURE (ASSURANCE-VIE)				Montant des frais			
Produits et gains versés à des résidents de l'UE		KB	0	Bureau distributeur du bénéficiaire			ALLONNE
Retenue à la source appliquée à des résidents de l'UE		KC	0				
AUTRES REVENUS							
Jetons de présence versés à des résidents de l'UE		KA	0				



Code commune de naissance

COMPLÉMENT D'IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE		
Date de naissance (AAAA/MM/JJ)	AC	19871223
ou n° SIRET	CU	
Commune de naissance (libellé)	AE	BEAUVAIS
Code commune naissance		60057

Le code commune de naissance (zone AE) est conditionné par l'alimentation du numéro de sécurité sociale dans la fiche client ISAGI CONNECT (onglet *Compléments* de l'associé / individu).

Identification	Etat civil et immatriculation	Compléments	Collaboratif	Social	Juridique	Bloc-notes
Etat civil						
Date de naissance	23/12/1987	Nom de naissance				
Pays de naissance	France	Commune de naissance	BEAUVAIS	Département de naissance	Oise	
Situation de famille						
Date de décès						
Immatriculation						
N° de Sécurité Sociale		1871260057999	86			

Attention, le n° SS doit être cohérent et il est obligatoire

Exemple : 1 87 12 60 057

2 = Femme année mois correspond au code commune de naissance (Beauvais pour l'exemple)
 1 = homme naissance naissance = Numéro INSEE (60057)

Si l'associé est né à l'étranger il faut mettre le code Insee du pays.

Exemple : Maroc (99350)

Deuxième feuillet 2561 :



Pseudo Siret pour les dossiers étrangers

Présence d'une case à cocher 'Saisie d'un pseudo SIRET' dans la **zone ZS** pour le déclarant étranger et la **zone CU** pour le bénéficiaire morale étranger.

Ce pseudo SIRET se compose de la lettre P + 13 chiffres (14 caractères au total).

DÉSIGNATION DU PAYEUR				INFORMATIONS GÉNÉRALES			
Raison sociale ou nom	ZM	DOSSIER FORMATION					
Complément d'adresse	ZN			Code commune		99999	
N° de la voie	ZO		Bis,ter,quater...	Code bénéficiaire	AB	B	
Nature et nom de la voie	ZP			Période de référence (MMJJ)	AQ	1231	
Commune (libellé)	ZQ	BERLIN		Code établissement	BO		
Code postal	ZR	99109		Code guichet	AG		
Bureau distributeur	CR	BERLIN		Référence du compte	AI		
N° SIRET au 31-12-2025	ZS	1234567890123		Nature du compte	AH	3	
		☒		Saisie d'un pseudo SIRET, cochez la case et Ctrl + F5			
N° SIRET au 31-12-2024	ZT			Type de compte	BR	1	
CORRESPONDANT	Nom	ZX	Comptable	Prénom	ZW	Roger	
Tél.	ZZ	030000000		Courriel	ZY	☒	
DÉSIGNATION DU BÉNÉFICIAIRE				COMPLÉMENT D'IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE			
Nom de famille	ZC			Date de naissance (AAAA/MM/JJ)	AC		
Prénoms	ZD				CU	P1231234567890	
ou raison sociale	ZE	ALL DEMO		Commune de naissance (libellé)	AE		
Complément d'adresse	ZF			Code commune naissance			
N° de la voie	ZG		Bis,ter,quater...	Département naissance (code)	AF		
Nature et nom de la voie	ZH			Code sexe	AO		
Commune (libellé)	ZI	BERLIN		Nom d'usage	CT		
Code postal	ZJ	99109					

3.3 Feuillet 2561 bis

Dans la partie haute de ce feuillet, les éléments sont repris de la première page de la 2561. Tout changement apporté sur la première page (type de compte, période de de référence...) est reporté sur ce feuillet.

DÉSIGNATION DU PAYEUR				INFORMATIONS GÉNÉRALES			
Raison sociale	XM	DOSSIER FORMATION					
Complément d'adresse	XN			Code bénéficiaire	DB	B	
N° de la voie	XO		Bis,ter,quater...	Période de référence (MMJJ)	DC	1231	
Nature et nom de la voie	XP	RUE DE L'APPRENTISSAGE		Code établissement	DD		
Commune (libellé)	XQ	BEAUVAIS		Code guichet	GA		
Code postal	XR	60000		Références du compte	GC		
Bureau distributeur	DT	BERLIN		Nature du compte	GB	3	
N° SIRET au 31-12-2025	XS	00000000000000		Type de compte	DS	1	
N° SIRET au 31-12-2024	XT			Prénom	XW	Roger	
CORRESPONDANT	Nom	XX	Comptable				
Tél.	XZ	030000000		Courriel	XY	☒	
DÉSIGNATION DU BÉNÉFICIAIRE				COMPLÉMENT D'IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE			
Nom de famille	XC	FRET		Date de naissance (AAAA/MM/JJ)	DE	19871223	
Prénoms	XD	Jack		ou n° SIRET	FF		
ou raison sociale	XE			Commune de naissance (libellé)	DG	BEAUVAIS	
Complément d'adresse	XF			Département de naissance (code)	DH	60	
N° de la voie	XG		Bis,ter,quater...	Code sexe	FE	1	X 2
Nature et nom de la voie	XH	rue de la mairie		Nom d'usage	DI		
Commune (libellé)	XI	BEAUVAIS					
Code postal	XJ	60000					

3.4 Feuillet 2561 ter

Les informations transmises par le déclarant à l'administration fiscale sont transmises par cet état.

Le feuillet 2561 ter est composé de 2 parties :

- La première partie correspond au certificat de crédit d'impôt. Cette partie est normée dans sa présentation. Le contribuable la rajoute à l'appui de sa déclaration de revenus 2042.

1re PARTIE			
DÉSIGNATION	DU PAYEUR		DU BÉNÉFICIAIRE
Nom ou raison sociale	DOSSIER FORMATION		FRET
Prénoms			Jack
Complément d'adresse			
N° , nature et nom de la voie	RUE DE L'APPRENTISSAGE		rue de la mairie
Commune	BEAUVAIS		BEAUVAIS
Code postal	60000		60000
N° SIRET au 31/12/2025	00000000000000		Code bénéficiaire B
N° SIRET au 31/12/2024			Les renvois 2AB, 2CA, 2CK, 2DH, 2EE, 2UU et 8VL correspondent aux lignes de la déclaration n°2042 ou 2042 C
INFORMATIONS GÉNÉRALES		COMPLÉMENTS D'IDENTIFICATION	
Période de référence	2025		Date de naissance ou n° SIRET
Guichet			19871223
Références du compte ou numéro de contrat			Commune de naissance (libellé)
Credit d'impôt sur valeur étrangères (hors PEA et ou PEA-PME)	2AB		BEAUVAIS
Autres crédits d'impôt restituables	2CK		Département de naissance (code)
Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé	2CK		60
Credit d'impôt sur titres non cotés étrangers détenus dans un PEA et ou PEA-PME (1)	8VL		Nom d'usage
Frais et charges	2CA		FRET
			Ass.-vie - Produits des versements effectués à/c du 27/09/17 avec abattement
			Ass.-vie - Produits avec abattement et soumis à PFL
			Ass.-vie - Produits des versements effectués avant le 27/09/17 soumis à PFL
			Autres produits soumis à prélèvement libératoire
PLUS-VALUES DE CESSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES (INFORMATIONS FACULTATIVES)			
Montant après application éventuelle des abattements			Abattement pour durée de détention de droit commun

(1) Ce crédit d'impôt ne peut être utilisé que pour la fraction se rapportant aux produits imposables au regard de l'attaché

- La deuxième partie mentionne l'intégralité des informations fournies à l'administration fiscale. Elle doit comporter tous les renseignements utiles au contribuable pour remplir sa déclaration d'ensemble des revenus et /ou sa déclaration de plus-values sur cessions de valeurs mobilières et titres assimilés.

2e PARTIE	
Informations à reporter sur votre déclaration n°2042	
RUBRIQUE : REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS	
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de 8 ans et plus	
- produits des versements effectués avant le 27/09/2017	
● produits soumis au prélèvement libératoire	2DH
■ autres produits	2CH
- produits des versements effectués à compter du 27/09/2017	2UU
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans	
- produits des versements effectués avant le 27/09/2017	
● produits soumis au prélèvement libératoire	2XX
■ autres produits	2YY
- produits des versements effectués à compter du 27/09/2017	2ZZ
Revenus des actions et parts (Abattement de 40% si option barème)	2DC
Dividendes imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME	2FU
Autres revenus distribués et assimilés	2TS
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe	2TR
Intérêts des prêts participatifs et des minibons	2TT
Intérêts imposables des obligations remboursables en actions détenues dans le PEA-PME	2TQ
Produits des plans d'épargne retraite - sortie en capital	2TZ
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible	2CG
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible si option barème	2BH
Autres revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible	2DF
Revenus déjà soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5 %	2DG
Revenus soumis au seul prélèvement de solidarité à soumettre à la CSG et à la CRDS	2DI
Frais et charges (déductibles si option barème)	2CA
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	2AB
Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé	2CK
Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire	2EE
Pertes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2021	2TU
Gains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance vie	
- gains attachés aux versements effectués avant le 27/09/2017	
Gains soumis au prélèvement ou une retenue libératoire	2VM

ISACOMPTA	Autres gains	2VN
	Gains attachés aux versements effectués à compter du 27/09/2017	2VO/2VP
(2023)	● RUBRIQUE : PLUS-VALUES, GAINS DIVERS ET REVENUS FONCIERS	
	Revenus fonciers imposables	4BA
	Gains sur cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés taxables à 18%	3VG
	Moins-value 2020	3VH
	Profits sur instruments financiers taxables à 50%	3PI
Copyright Groupe EA	Produits et plus-values exonérés provenant de structures de capital risque	3VC
	● RUBRIQUE : ÉPARGNE RETRAITE, PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS (PREFON, COREM ET C.G.O.S.)	
	Cotisations sur les nouveaux plans d'épargne retraite (PER)	6NS
	Cotisations PERP, PREFON, COREM, CGOS et assimilés	6RS
	Autres cotisations déduites des BIC, BNC, BA, rémun. Art. 62 ou salaires	6QS
	● RUBRIQUE : AUTRES IMPUTATIONS, REPRISES DE RÉDUCTIONS D'IMPÔT	
	Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger - impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values	8VL
Informations complémentaires		

3.5 Contrôle de cohérence

Deux niveaux de contrôles de cohérence sont effectués : Contrôles liasse et contrôles EDI si télétransmission.

CONTRÔLES DE COHÉRENCE EDI			
Déclaration I.F.U. (Liasse 2561)			
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025			
Edition du : 17:52		Visa du superviseur	
Code collaborateur : CHG		Visa du responsable dossier	
Contrôles	Contrôles		Observations
	corrects	en anomalie	
A - Informations générales			
B - Informations sur le partenaire PED			
C - Informations sur le partenaire TDT			
D - Informations sur le partenaire EMETT			
E - Informations sur le déclarant			

Par défaut, seuls les contrôles bloquants sont affichés. Pour afficher tous les contrôles, il faut cocher l'option 'Affichage de tous les contrôles de cohérence de la liasse (contrôles corrects et en anomalie)' dans la première page des informations complémentaires.



L'aide contextuelle pur vous aider dans les contrôles de cohérence.

Le  sur les principaux contrôles vous donnent accès à une explication sur le contrôle.

Exemple :

F8 - Information relative au code commune de naissance. ("Informations complémentaires - Page G2561")



3.6 Télétransmission

Le fichier EDI est généré en cliquant sur le bouton **Télétransmission** pour la liasse 2561.

Dates périodes

P ☒ P - 1 ☒ P - 2

Date début 01/01/25 01/01/24 01/01/23

Date fin 31/12/25 31/12/24 31/12/23

Qualité Normale Copies 1

☐ Copie PDF dans la GED

Avancé ...

Etats financiers Dossier de gestion **Liasses fiscales** Annexes Juridique

Code de l'état à rechercher 2561

Code	Libellé	ISA/UTI
1329A	Relevé d'acompte CVAE 2025	ISA
1329D	D. liquidation 1329 DEF 2025	ISA
1330	Decl. Valeur ajoutée 2025	ISA
2039	Report arrière déficits 2025	ISA
2050	Réel Normal BIC 2025	ISA
2058	Liasse régime groupe 2025	ISA
2070	C. publiques ou privées 2025	ISA
2501	Relevé d'acompte - TS 2026	ISA
2502	Relevé de solde - TS 2025	ISA
2561	Déclaration IFU - 2561 2026	ISA
2571A	Mars - Acompte IS 2025	ISA

Choix des exemplaires

☒ Exemplaire n°1

☐ Exemplaire n°2

☐ Exemplaire n°3

☐ Exemplaire n°4

☐ Détail des comptes

☒ Comptes auxiliaires détaillés (Cptes de gestion)

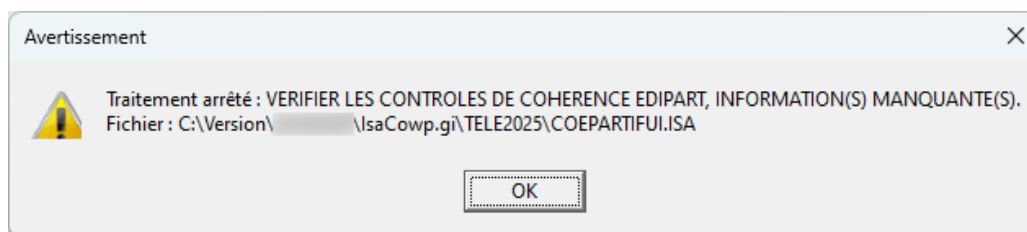
☐ Editer les comptes non mouvementés

☐ Proratization des calculs

Sélection des pages

Télétransmission

La télétransmission n'est pas possible si présence d'au moins un contrôle en anomalie.



4. PARAMÉTRAGE DE LA TÉLÉTRANSMISSION

La déclaration n'est déposée que s'il y a des sommes à déclarer (pas d'envoi néant).

Le formulaire 2561 est télétransmis avec le format **EDI-PARTICULIER**.

Voir fiche documentaire « Prise en main Format EDI-PARTICULIER » (fichier EDIPART_Prise en main.pdf)